

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

À la suite des foyers de fièvre aphteuse déclarés en Colombie le 24 juin 2017, le statut sanitaire officiel de la « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination est pratiquée » [\[1\]](#) avait été suspendu.

Le 21 novembre 2017, la Colombie a adressé des documents à l'OIE afin que soit étudiée la possibilité d'établir une zone de confinement. Celle-ci a été approuvée par la Commission scientifique pour les maladies animales.

Par conséquent, le statut de la « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination est pratiquée » a été restauré à compter du 11 décembre 2017 à l'exception du territoire couvert par une zone de confinement constituée du département de l'Arauca et de parties des départements de Boyacá, Casanare et Cundinamarca, tel que présenté [ici](#).

Contact : [Service des statuts de l'OIE](#)

SANTÉ ANIMALE

▶ STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Colombie – Établissement d'une zone de confinement de la fièvre aphteuse



© OIE/María Julia Anguita

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int